



# LETTRE MENSUELLE CFE-CGC du Groupe Inetum

<https://cfecgc-inetum.fr>  
[contact@cfecgc-inetum.fr](mailto:contact@cfecgc-inetum.fr)

## Sommaire

<a href="#">Page 1</a>	Edito
<a href="#">Page 2</a>	Déménagements
<a href="#">Page 3</a>	Voyages / Elections / Télétravail
<a href="#">Page 4</a>	Appel à candidature
<a href="#">Page 6</a>	Surcomplémentaire
<a href="#">Page 7</a>	Contacts

31 juillet 2023

Bonnes  
vacances !



Raccrochez tout...  
Reposez-vous !

L'équipe **CFE-CGC** souhaite de bonnes vacances aux aoûtistes et bon courage pour la reprise aux juilletistes !

Nous vous souhaitons à tous de déconnecter et profiter de cette pause estivale bien méritée.

## "Let's talk Inetum" : La marge est reine ! Les salariés attendent toujours leur part

AFIN D'ÉVITER  
LE NAUFRAGE  
DES SALARIÉS...  
ET DES ENTREPRISES



REVALORISER LES SALAIRES !

Le 20 juillet dernier, les salariés du groupe ont eu droit à la 2<sup>e</sup> édition du pseudo dialogue en live Teams avec leur nouveau dirigeant entouré de sa garde rapprochée.

Les différentes interventions ont surtout permis de mettre en évidence les très fortes ambitions financières du groupe sous la directive du nouvel actionnaire Bain Capital.

Les dirigeants font miroiter plus de missions intéressantes et un épanouissement professionnel aux salariés, des « opportunités » soit disant consécutives de ces ambitions. Ce sera peut-être vrai pour une partie des salariés – en tout cas nous le souhaitons. Pour autant, ce ne sera pas vrai pour tous. L'envers est qu'elles portent aussi des perspectives de « mise à la porte » pour ceux qui ne performant pas, ne produisent pas la marge demandée ou qui sont affectés sur des prestations qui ne répondent pas aux objectifs extrêmement ambitieux et courts termistes du groupe. Cela inaugure des perspectives de « pression » de plus en plus forte pour ceux qui restent, sans la moindre contrepartie face à l'investissement qui leur est demandé, jusqu'au moment où ils partiront à leur tour, épuisés ou désenchantés par cette politique. Celle-ci, basée uniquement sur les marges, se fait au détriment de la qualité et du sens du travail, ainsi qu'au dépens des emplois de nos collègues français face à la concurrence de nos collègues des pays où les coûts sont moindres.

Par ailleurs, lors du **CSE Central du 28 juillet**, vos représentants **CFE-CGC** ont interrogé la direction sur le projet de réorganisation du groupe en 4 entités, qui devrait être effectif en 2024

**4 different types of activities:** Consulting, Solutions, Technologies, Software

**Inetum Software will be carved out** and remain part of the Group

**Inetum Solutions will be a GBL combining** Business solutions, SAP, ServiceNow and others

**A leader for Inetum Technologies:** Nathalie Pousin

**All Consulting together under one leader:** Emmanuelle Payan

La mise en place d'une structure complètement indépendante pour l'entité Software ressemble à la première étape d'une mise en vente future. Pour les autres entités, il s'agit surtout d'un redécoupage, pour lequel la direction est dans l'incapacité de présenter un organigramme, ce qui nous laisse pour le moins circonspects à 6 mois de la mise en œuvre, et pour lequel la direction s'est engagée à revenir vers le CSEC à la rentrée.

Vos représentants **CFE-CGC** font le constat que la pression sur les salariés et l'incertitude sur le futur de la structure restent fortes et ils restent extrêmement vigilants sur les conséquences de cette réorganisation.

## Déménagements en folie chez Inetum !



### Réduction des surfaces et Flex Office à Toulouse

Suite au CSEC du 15 juin, vos représentants **CFE-CGC** au CSEC sont venus sur le site de Toulouse Basso début juillet et ont pu échanger avec les salariés présents et ainsi recueillir leurs questions et leurs préoccupations, notamment sur la mise en place du Flex Office, que nous avons relayées lors du CSEC du 28 juillet. Lors de ce CSEC nous avons dénoncé le caractère purement financier de ce projet et insisté sur les mesures à mettre en œuvre pour permettre aux salariés de travailler dans des conditions satisfaisantes.



### Compression des salariés à La Chapelle Sur Erdre

Le projet très « ambitieux » de fermeture de LCP02, entraînant le transfert des plus de 200 salariés de LCP02 vers LCP03 et LCP05, avec en corollaire le transfert d'une partie des salariés de LCP05 vers LCP07, entraîne mécaniquement une densification importante des espaces de travail. La Direction estime y apporter une réponse en mettant en place le flex office, ce qui est largement insuffisant au vu du nombre de salariés concernés et de la situation particulière de certains projets (AS24, ANTAI, ...). Par ailleurs des points importants du projet sont mal ou pas évalués, comme le sous dimensionnement des parkings, les problématiques d'acoustique, de renouvellement d'air, etc.

Alors que la Direction prétend en même temps inciter les salariés à revenir au bureau, ce projet apparaît comme schizophrénique entre deux objectifs complètement contradictoires, d'optimisation de la rentabilité financière des locaux et d'attractivité de ces mêmes bureaux et espaces collaboratifs.

Par conséquent la **CFE-CGC** demande à la direction de revoir attentivement et sérieusement ce projet ainsi que son calendrier qui semble complètement irréaliste, en tenant réellement compte des remontées des salariés et des représentants du personnel.

### Et encore ...

A **Lyon**, la Direction prévoit toujours de regrouper en octobre les salariés d'O Saône et ceux du Tangram après le changement de CTA.

A **Metz**, la Direction prévoit de fermer certains bureaux et d'entasser les salariés dans d'autres en mettant en place le Flex Office.

A **Nîmes** et **Montpellier** (Grabels), la Direction cherche un site pour regrouper les deux sites Software.

### Pour conclure

La **CFE-CGC** dénonce l'exploitation paroxysmique par la direction, dans une logique purement financière imposée par l'actionnaire Bain Capital, du souhait légitime de la majorité des salariés à une part de télétravail, pour justifier une réduction drastique, voir même disproportionnée, de l'espace de travail des salariés et des espaces collectifs.

La **CFE-CGC** réclame que les représentants du personnel soient associés en amont des projets afin que les préoccupations des salariés et les situations de terrain soient correctement prises en compte.

La **CFE-CGC** réclame que les économies réalisées, du fait de cette frénésie de réduction des surfaces, ne servent pas uniquement l'actionnaire mais aussi les salariés. Que ce soit par des mesures financières de compensation, par la mise en place d'équipement en agence permettant aux salariés d'y travailler correctement (isolation phonique de qualité, box pour s'isoler, etc.) mais aussi à leur domicile, avec la fourniture systématique d'un équipement à domicile équivalent à celui mis à leur disposition sur le lieu de travail.

La **CFE-CGC** réclame que les managers et les salariés concernés par la mise en place du flex office soient formés et accompagnés à ce nouveau mode de de travail, et que des moments collectifs de rencontres et d'échanges soient organisés en agence plusieurs fois par an afin de préserver le lien.

## Abandon d'un voyageur historique



Cela faisait **30 ans**, que la société Lauriston travaillait avec GFI d'abord puis Inetum ensuite.

**30 ans** que petit à petit, les voyages pour près de la moitié des salariés étaient gérés par une équipe toujours disponible. C'était sans compter sur la rudesse de la chasse aux petites économies tout en augmentant la charge de travail des salariés ayant besoin de se déplacer puisqu'ils devront tout faire eux-mêmes. Un préavis de 3 mois a été donné sans autres explications après 30 ans de collaboration qui par ricochet envoie 4 salariés chez Pôle Emploi.

### Comment réagirait Inetum si un de nos clients agissait de la même manière ?

Depuis le 25 juillet donc, les habitués de Lauriston doivent se connecter sur la plateforme **impersonnelle** d'Egencia. Tout d'abord, après l'obtention d'un compte, chacun doit renseigner son profil et saisir les numéros de cartes de fidélité car aucune reprise de données n'a été faite. Pour certains, l'aventure s'arrête là car ils ne peuvent même pas faire une demande de réservation. Pour les heureux élus, ensuite, lorsque le voyage est choisi (train et hôtel séparément), il faut attendre la validation d'un haut responsable qui analyse le voyage et se permet quelque fois de juger (« Tu devrais partir le soir plutôt que prendre une nuit d'hôtel supplémentaire » et ainsi rentrer à pas d'heure chez soi). Mais les désagréments ne s'arrêtent pas là ! Les taxes de séjours ne sont pas prises en charge par Egencia, il faudra donc payer sur place les 2€, faire une note de frais, la faire valider par l'assistante de gestion qui n'ont vraiment pas que cela à faire. Dans certains cas, le petit déjeuner n'est pas pris en charge par l'entreprise.

**En conclusion, le service rendu auparavant par l'agence Lauriston n'est pas au rendez-vous !**

## Appel à témoignage : votre pratique de l'accord de télétravail

Depuis le 14 décembre 2022 s'applique un nouvel accord télétravail, signé par la **CFE-CGC** et la CFDT. La **CFE-CGC** sera bien évidemment présente à la commission de suivi de l'accord qui doit se réunir fin août. Afin d'avoir un panorama de votre pratique de cet accord et de vos éventuelles difficultés, le plus large et le plus fidèle possible, nous sollicitons vos témoignages.

Voici quelques propositions de points.

Q1 : Avez-vous été informé qu'il n'y a pas d'avenant et que c'est une demande à durée indéterminée ?

Q2 : Votre demande de télétravail a-t-elle été refusée ? Si oui, pour quel motif ?

Q3 : Avez-vous obtenu le nombre de jours de télétravail souhaités ?

Q4 : Savez-vous qu'il existe une page dédiée sur l'[Intranet](#) ? Si oui la jugez-vous satisfaisante ? Sinon, avez-vous des remarques ?

Q5 : Savez-vous que vous pouvez avoir une prise en charge d'achat de mobilier ?

Merci d'envoyer vos réponses, vos remarques, votre retour d'expérience à [Daniel AKNINE](#)

## Décalage des élections aux CSE d'octobre 2023



La négociation du **protocole d'accord préélectoral (PAP)** des élections des CSE de l'UES Inetum, qui régit notamment la date des élections, s'est terminée par un constat de désaccord, les organisations syndicales non représentatives, qui sont uniquement invitées à cette négociation, ayant toutes refusées de le signer. Ceci entraîne la saisie de la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS) qui se prononcera courant septembre et donc mécaniquement le report des élections de plusieurs semaines, voir plusieurs mois.



Soyez candidat avec la CFE-CGC à l'élection de votre CSE Inetum

## Envie de donner du sens à votre engagement professionnel ?

- Envie de défendre les droits et les intérêts de vos collègues : activités sociales et culturelles, égalité professionnelle, formation etc ?
- Envie d'améliorer les conditions de travail ?
- Envie de porter vos valeurs et vos idées ?
- Envie de rejoindre une équipe proche du terrain, conviviale et à l'écoute des salariés ?



La CFE-CGC est la 3<sup>ème</sup> organisation syndicale d'Inetum, la 2<sup>ème</sup> de la branche Syntec et la plus forte progression nationale

Olivier Maulmy

07 87 16 17 19

[olivier.maulmy@cfecgc-inetum](mailto:olivier.maulmy@cfecgc-inetum)



François Lecluse

07 80 02 68 59

[francois.lecluse@cfecgc-inetum](mailto:francois.lecluse@cfecgc-inetum)

# Rejoignez l'équipe CFE-CGC de votre CSE Inetum

**François LASNE**  
**Brigitte DURIEZ**

**Serge UGUEN**  
**Benoît WENK**

**Pascal HOUSSIN**  
**François LECLUSE**

**Arnaud LEPOINT**  
**Bruno MAZALE**

**Yves AMATE**

Logos: CSE Inetum Nord, CSE IDF, CSE Inetum Est, CSE Inetum Ouest, C.S.E. Inetum, CSE Inetum Méditerranée

**Daniel AKNINE**

**CSE inetum Software**

**Bertrand KLOSTER**

**CSE IBS**

**? Vous ?**

**Ludovic BOULLIN**

**Katia LESPINE**

Logo: CSE IDF

## Mutuelle : que peut-elle vous apporter la surcomplémentaire ?



En tant que salarié Inetum, vous bénéficiez d'un régime de frais de santé (mutuelle) obligatoire, auquel vous pouvez ajouter les 2 options suivantes :

- ◆ une couverture pour votre conjoint
- ◆ des garanties surcomplémentaires qui assurent une meilleure couverture que celle du régime obligatoire, notamment en cas d'hospitalisation ou de consultation de spécialistes (hors OPTAM)

Cette dernière, trop méconnue, est souscrite par seulement 43 % des salariés d'Inetum. Cette situation n'est pas satisfaisante car le rapport coût/bénéfice est très favorable aux salariés.

Cette surcomplémentaire couvre notamment les visites chez les spécialistes de secteur 2, (non conventionné par la sécurité sociale). Or son coût de 4,40 € par mois en 2023 est amorti à partir de 3 ou 4 visites par an chez des spécialistes de secteur 2. Elle couvre aussi certaines opérations chirurgicales qui génèrent des dépassements pouvant aller jusqu'à plus de 1 500 euros. (Cf tableau ci-dessous, que vous pourrez retrouver sur l'[Intranet](#))

NATURE DES SOINS Sous déduction des remboursements de la Sécurité sociale	CONTRAT DE BASE		SURCOMPLEMENTAIRE	
	LIMITES DE REMBOURSEMENTS		LIMITES DE REMBOURSEMENTS	
	SECTEUR CONVENTIONNE	SECTEUR NON CONVENTIONNE	SECTEUR CONVENTIONNE	SECTEUR NON CONVENTIONNE
<b>HOSPITALISATION y compris maternité (1)</b>				
Médecins non signataires des dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée		200% BR - MR	100% FR - MR	90% FR - MR dans la limite de 500% BR
<b>CHAMBRE PARTICULIERE y compris maternité</b>	100% FR dans la limite de 5% du PMSS, par jour		100% FR dans la limite de 6% du PMSS par jour	
Médecins non signataires des dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée		200% BR - MR	100% FR - MR	90% FR - MR dans la limite de 500% BR
<b>SOINS COURANTS</b>				
<b>CONSULTATIONS, VISITES GÉNÉRALISTES</b>				
Médecins non signataires des dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée		200% BR - MR		250% BR
<b>CONSULTATIONS, VISITES SPÉCIALISTES</b>				
Médecins non signataires des dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée		200% BR - MR		400% BR
<b>ACTES D'IMAGERIE (ADI) – RADIOS</b>				
Médecins non signataires des dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée		200% BR - MR	100% FR - MR	500% BR
<b>ACTES DE SPÉCIALITÉS - ACTES TECHNIQUES MÉDICAUX (ATM) - ACTES D'ÉCHOGRAPHIE (ADE)</b>				
Médecins non signataires des dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée		200% BR - MR	100% FR - MR	500% BR
<b>AUTRES FRAIS</b>				
<b>OSTÉOPATHE, CHIROPRACTEUR, ACUPUNCTEUR non pris en charge par la Sécurité sociale (4)</b>	40 euros, par séance, dans la limite de 5 séances par an et par bénéficiaire pour l'ensemble du poste		50 euros, par séance, dans la limite de 5 séances par an et par bénéficiaire pour l'ensemble du poste	

### LES DÉFINITIONS :

**BR** (base de remboursement) : tarif applicable par les médecins et par certains établissements (hôpitaux, cliniques, etc.) dispensant des actes médicaux qui ont signé une convention avec la Sécurité sociale.

**FR** (frais réels) : montant des honoraires payés aux professionnels de santé ou des dépenses engagées chez l'opticien, à la pharmacie.

**PMSS** (plafond mensuel de la Sécurité sociale) : somme forfaitaire sur laquelle sont assises certaines cotisations sociales ou prestations. Il est fixé pour l'année 2023 à 3 666 €.

**MR** (montant remboursé par la Sécurité sociale) : Il s'agit du montant réel remboursé par la Sécurité sociale pour un acte médical.

Si vous ne l'avez pas encore souscrite, vous pouvez en bénéficier à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, en en faisant la demande en novembre 2023 à votre gestionnaire de paye.

La **CFE-CGC** vous recommande fortement de faire un point sur vos dépenses de santé afin de souscrire si nécessaire à cette option surcomplémentaire.



# Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !

**IMPORTANT** : les adresses courriel indiquées ci-après sont gérées par la seule **CFE-CGC** sur des serveurs qui lui sont propres et en toute indépendance du Groupe Inetum

Olivier MAULMY

Délégué Syndical Central UES

☎ 07 87 16 17 19

[olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr](mailto:olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr)



François LECLUSE

Délégué Syndical Central adjoint UES

☎ 07 80 02 68 59

[francois.lecluse@cfecgc-inetum.fr](mailto:francois.lecluse@cfecgc-inetum.fr)

Inetum			
IDF	Ludovic BOULLIN	☎ 06 76 28 46 99	<a href="mailto:ludovic.boullin@cfecgc-inetum.fr">ludovic.boullin@cfecgc-inetum.fr</a>
	Katia LESPINE	☎ 06 49 57 18 48	<a href="mailto:katia.lespine@cfecgc-inetum.fr">katia.lespine@cfecgc-inetum.fr</a>
	Patrick DESOUCHE	☎ 06 12 47 10 71	<a href="mailto:patrick.desouche@cfecgc-inetum.fr">patrick.desouche@cfecgc-inetum.fr</a>
	Olivier MAULMY	☎ 07 87 16 17 19	<a href="mailto:olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr">olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr</a>
	Bertrand DE BEAULIEU	☎ 06 50 46 47 60	
EST	Benoît WENK	☎ 06 61 13 11 93	<a href="mailto:benoit.wenk@cfecgc-inetum.fr">benoit.wenk@cfecgc-inetum.fr</a>
OUEST	Pascal HOUSSIN	☎ 06 98 38 41 55	<a href="mailto:pascal.houssin@cfecgc-inetum.fr">pascal.houssin@cfecgc-inetum.fr</a>
	Serge UGUEN	☎ 07 87 16 17 19	
NORD	Brigitte DURIEZ	☎ 07 60 14 82 33	<a href="mailto:brigitte.duriez@cfecgc-inetum.fr">brigitte.duriez@cfecgc-inetum.fr</a>
	Anthony FLORENT	☎ 07 87 16 17 19	<a href="mailto:anthony.florent@cfecgc-inetum.fr">anthony.florent@cfecgc-inetum.fr</a>
RHONE-ALPES-AUVERGNE	François LECLUSE	☎ 07 80 02 68 59	<a href="mailto:francois.lecluse@cfecgc-inetum.fr">francois.lecluse@cfecgc-inetum.fr</a>
	Bruno MAZALE	☎ 06 30 30 63 27	<a href="mailto:bruno.mazale@cfecgc-inetum.fr">bruno.mazale@cfecgc-inetum.fr</a>
MÉDITERRANEE	Yves AMATE	☎ 06 19 73 52 29	
SUD OUEST	Arnaud LEPOINT	☎ 06 03 38 73 69	<a href="mailto:olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr">olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr</a>
	Olivier MAULMY	☎ 07 87 16 17 19	
Inetum Software France			
Lyon Tangram	Alain JANKOWSKI	☎ 06 06 43 94 60	<a href="mailto:alain.jankowski@cfecgc-inetum.fr">alain.jankowski@cfecgc-inetum.fr</a>
Metz	Bertrand KLOSTER	☎ 06 23 83 03 50	<a href="mailto:bertrand.kloster@cfecgc-inetum.fr">bertrand.kloster@cfecgc-inetum.fr</a>
Montpellier	André NEBLE	☎ 06 73 37 55 76	<a href="mailto:andre.neble@cfecgc-inetum.fr">andre.neble@cfecgc-inetum.fr</a>
Nancy-Dijon	Daniel AKNINE	☎ 06 73 37 55 76	<a href="mailto:daniel.aknine@cfecgc-inetum.fr">daniel.aknine@cfecgc-inetum.fr</a>
Hors UES			
Modernisation Solutions (METAWARE)	Martin JOURDAN	☎ 06 09 10 04 62	
	Gilles ROLLAND DE RENGERVÉ		

Web <https://cfecgc-inetum.fr>



Mail [contact@cfecgc-inetum.fr](mailto:contact@cfecgc-inetum.fr)



Olivier Maulmy



**Vous aussi, rejoignez la CFE-CGC !**

**Adhérez en ligne :**

<https://www.fieci-cfecgc.org/rejoignez-nous/>